

HABILITATION ELECTRIQUE : RECYCLAGE



Objectifs

Obtenir le recyclage de son habilitation électrique selon la norme NFC 18-540 : H0/BO - BS - BE - BP - B1V - B2V - BR - BC.

Contenus

– Notions élémentaires d'électricité – Sensibilisation aux risques électriques – Prévention des risques électriques – Norme NF C 18-510 définition – Opération dans l'environnement – Travaux hors tension en BTA – Intervention en TBT et BT – Matériel de protection individuel et collectif – Maneuvres, mesurages, essais, vérifications – Outils électriques portatifs à main – Pratique : mise en situation sur plateforme d'essai.

Pré-requis

Être titulaire d'un titre d'habilitation en cours de validité pour suivre la formation "recyclage".

Modalités et délais d'accès à la formation

Admission après entretien Délai d'accès à la formation : nous consulter.

Public concerné

Salariés, Demandeurs d'emploi

Accessible aux personnes handicapées

Durée

- Nombre d'heures en centre : Selon niveau à recycler de 7h à 14.h
- Nombre d'heures au total : Selon niveau à recycler de 7h à 14.h

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques.

Modalités d'évaluation

- Examen final

Validation

Attestation de formation Avis après formation suite à évaluation théorique et pratique dans les conditions définies par la norme NFC 18-510. Validation sur armoires électriques.

Modalité de financement

- Financement individuel
- Plan de développement des compétences
- Financement France Travail

Tarif

Prix maximum : 30€/heure.

Tarif donné à titre indicatif, modulable en fonction du projet et du statut du candidat. Pour une réponse sur mesure : nous contacter.

Résultat(s)

Taux de réussite : 100% (2024) Taux de satisfaction : 100% (2024).